

AVIS DE RECRUTEMENT

**LE PRESIDENT DU CCAS DE LA VILLE DE LE PORT
RECRUTE**

par voie contractuelle

DES DIRECTEURS(TRICES) DES A.C.M.S.H.

du 26 décembre 2023 au 19 janvier 2024

ET / OU

du 29 février au 15 mars 2024

Placé(e) sous la responsabilité du directeur du C.C.A.S, vous serez chargé(e) des missions suivantes :

- Participation à la définition des orientations stratégiques du centre de loisirs ;
- Conception et animation de projets d'activités de loisirs ;
- Contrôle de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Développement des partenariats ;
- Animation de la relation avec les familles ;
- Gestion des ressources humaines et de l'équipement ;
- Animation et pilotage de l'équipe d'animateurs(trices).

Compétences :

- Prendre en compte les orientations du service et de la collectivité dans l'élaboration du projet du centre ;
- Vérifier la cohérence des projets d'activités de l'équipe d'animateurs et ajuster les propositions d'animation ;
- Établir et mettre en œuvre les programmes d'activités conformément aux règles d'hygiène et de sécurité ;
- Associer le centre à des projets impliquant plusieurs structures du service ou de la collectivité ;
- Réaliser des supports de communication (projet éducatif, programme d'activités).

Profil du candidat :

- Être titulaire du BAFD ou en cours de formation ou diplôme équivalent en lien avec le projet pédagogique souhaité ou équivalent ;
- Très bonne connaissance dans le domaine du loisir et de la petite enfance ;
- Faire preuve de grandes qualités relationnelles ;
- Capacité de travail au sein d'une équipe opérationnelle.

Rémunération : Forfaitaire.

- Le candidat devra préciser ses disponibilités pour la (et/ou les) période(s) de juillet et d'octobre 2023.

Poste à pourvoir rapidement

Adresser lettre de motivation + C.V + Extrait du casier judiciaire n°3

Au plus tard le

2024 à :

Monsieur le Président du C.C.A.S de LE PORT

B.P 62004 - 97821 LE PORT CEDEX

